ESTIMATES

NAFTA Secretariat - Canadian Section

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-94

ISBN 0-660-61212-7

100-04313/

NAFTA Secretariat, Canadian Section

2000-2001 Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

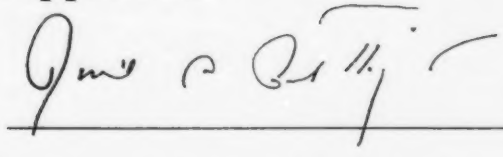

Honourable Pierre S. Pettigrew
Minister for International Trade

Table of Contents

Section I: Introduction 1
- A. Minister's Message 1
- B. Management Representation Statement 3

Section II: Departmental Overview 5
- A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
  - 1. Introduction 5
  - 2. Mandate 6
  - 3. Roles 8
  - 4. Responsibility Chart 8
- B. Departmental/Program and Corporate Objectives 9
  - 1. Departmental/Program Objectives 9
  - 2. Corporate Objectives 9
- C. External Factors Influencing the NAFTA Secretariat, Canadian Section 10
- D. Departmental Planned Spending 11

Section III: Plans, Results and Resources 13
- A. Business Line and Service Lines Description 13
- B. Key Results Commitment, Planned Results, Related Activities and Resources 15
  - 1. Key Results Commitment 15
  - 2. Planned Results 17

Section IV: Financial Information 19

Section V: Supplementary Information 21
- A. Spending Authorities 21
- B. Personnel Information 21
  - 1. Mandated Responsibilities Structure 21
- C. Index 23

Section I: Introduction

A. Minister's Message

Canada is a country whose economy depends on international trade. Our exports represent over 40% of our gross domestic product (GDP). Canada and the United States enjoy the world's most extensive trade relations with an average of $1.5 billion in goods crossing the border in either direction every day. Mexico is Canada's number one trading partner in Latin America and ranked eleventh among Canada's leading export markets in 1998.

In 1999, the North American Free Trade Agreement (NAFTA) celebrated five years of success. The Agreement has made it easier for our goods and services to reach markets in Mexico and the United States. Canadian exports to the United States and Mexico increased 80% and 65% respectively in the first five years of the NAFTA, reaching $271.5 billion and $1.4 billion in 1998.

The Agreement was signed to promote and maintain increased trade in North America. It also contains innovative dispute settlement mechanisms. These proceedings provide ways for NAFTA countries' governments and businesses to discuss and settle their trade disputes openly and fairly. The mere existence of these legal remedies inspires confidence to economic stakeholders in Canada and abroad.

The NAFTA Secretariat, comprising the Canadian, Mexican and United States national sections, is responsible for administering NAFTA's dispute settlement provisions. In the first ten months of the 1999-2000 fiscal year, the NAFTA Secretariat administered twenty-four Chapter 19 panel reviews. Of the twenty-four Article 1904 reviews, five panels have rendered their decisions, and the cases are now closed. Five other reviews have been terminated with the participants' consent. Fourteen reviews are still under way. The Secretariat has issued seven Chapter 19 decisions in this context. Two arbitral group proceedings have been launched under NAFTA Chapter 20 and are being managed by the Secretariat.

Here are some of the key initiatives that will be implemented in the 2000-2001 fiscal year:

- A dispute settlement mechanism training program for potential assistants of panel members from academic circles and law offices in the three countries is to be developed.

- Communications with the public, government agencies and non-governmental organizations are to be expanded (including the further development of the

Secretariat's Internet web site, the enhancement of the documentation centre, the publication of brochures, working group sessions).

- Implementation of the Financial Information Strategy (FIS) action plan to apply accrual accounting methods.

Canada is committed to the development of a rules-based system of international trade. The NAFTA Secretariat's Canadian Section will continue to play a key role in the further development of such a system by offering quality service in managing the various international trade dispute settlement processes.

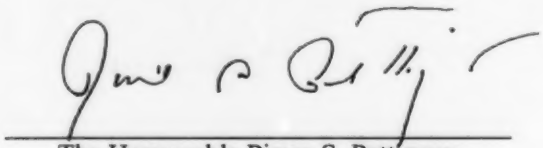

The Honourable Pierre S. Pettigrew
Minister for International Trade

B. Management Representation Statement

Report on Plans and Priorities 2000-2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for the NAFTA Secretariat, Canadian Section.

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the department's mandate, plans, priorities, strategies and planned results of the organisation.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

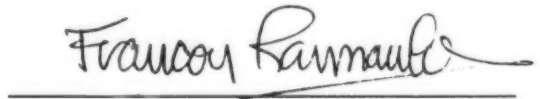

Françoy Raynauld
Canadian Secretary
NAFTA Secretariat, Canadian Section

February 16, 2000
Date

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

1. Introduction

The NAFTA Secretariat is a unique organization created by the North American Free Trade Agreement (NAFTA) for the administration of the dispute settlement provisions. The NAFTA Secretariat has Canadian, U.S. and Mexican Sections which have been established as "mirror-images" of each other to carry-out its mandate.

Subsequent to the signing of the NAFTA, the responsibilities of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, have been expanded to include the administration of the dispute settlement provisions of: the Canada-Israel Free Trade Agreement (CIFTA); the Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA); and the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

The legislation governing the work of the NAFTA Secretariat, Canadian Section is as follows:

(1) the North American Free Trade Agreement Implementation Act;
(2) the Special Imports Measures Act;
(3) the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act;
(4) the Canada-Chile Free Trade Agreement Implementation Act; and
(5) the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

2. Mandate

The NAFTA Secretariat is a unique organization created by the North American Free Trade Agreement (NAFTA) for the administration of the dispute settlement provisions of the NAFTA. The mandate of the Secretariat is set out in Article 2002.3 of the NAFTA and reads:

The Secretariat shall:

(a) provide assistance to the Commission;

(b) provide administrative assistance to:

(i) panels and committees established under Chapter Nineteen (Review and Dispute Settlement in Antidumping and Countervailing Duty Matters), in accordance with the procedures established pursuant to Article 1908, and

(ii) panels established under this Chapter, in accordance with procedures established pursuant to Article 2012; and

(c) as the Commission may direct:

(i) support the work of other committees and groups established under this Agreement, and

(ii) otherwise facilitate the operation of this Agreement.

The Canadian Section of the NAFTA Secretariat has been also given added responsibilities. In 1997 the Section's mandate was expanded to include administration of the dispute settlement process under Chapter 8 of the Canada - Israël Free Trade Agreement. Additionally, the Canadian Section's mandate has been further enhanced to include similar provisions under Chapter N of the Canada - Chile Free Trade Agreement.

Specific provisions of the relevant Agreements from which the NAFTA Secretariat, Canadian Section derives its responsibilities in providing administrative assistance are outlined in figure 1 below.

Figure 1: Summary of Mandated Responsibilities

North American Free Trade Agreement		
Article 2002.3	Secretariat support	provide assistance and administrative support to the Commission, panels, committees and working groups facilitate the operation of the Agreement
Chapter 11	disputes regarding investment matters	may be referred to certain international arbitral mechanisms
Chapter 14	disputes relating to financial services provisions	may be referred to Chapter 20 dispute settlement procedures
Chapter 19	industry - to - industry disputes relating to anti-dumping, countervailing duty, injury final determinations	may be referred to a binding review process as an alternative to judicial review
Chapter 20	government - to - government disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels
Canada-Israel Free Trade Agreement		
Chapter 8	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to panels of experts
Canada-Chile Free Trade Agreement		
Chapter N	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels
Canada - United States of America - Softwood Lumber Agreement		
Article V.4	disputes concerning the interpretation or application of the Agreement	may be referred to arbitral panels

3. Roles

In the administration of the dispute settlement provisions of the relevant Agreements, the NAFTA Secretariat, Canadian Section provides professional and advisory support to panels and committees, operates a court-like registry and co-ordinates all panel and financial aspects of the process.

In addition to the assistance provided in support of the dispute resolution process, the Canadian Section is also involved in facilitating the operation of these agreements through the provision of information and professional services. This is achieved through initiatives such as the establishment of an Internet Web Site, the maintenance of a library and reference centre, the training of practitioners involved in trade dispute matters, research and analysis of trade related issues and through collaboration with other national Sections in the development of corporate management frameworks, policies, processes and systems.

4. Responsibility Chart

The NAFTA Secretariat, Canadian Section, consists of one program and one business line. The reporting structure through the Minister for International Trade follows in figure 2.

Figure 2: The NAFTA Secretariat, Canadian Section's Organizational Structure

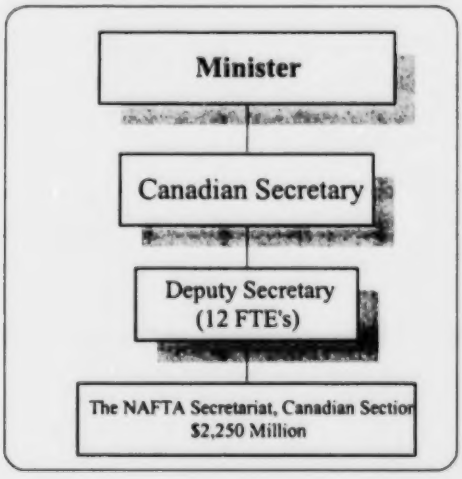

B. Departmental/Program and Corporate Objectives

1. Departmental/Program Objectives

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's primary objective is to implement the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada-Israel Free Trade Agreement (CIFTA), the Canada-Chile Free Trade Agreement (CCFTA), and the Softwood Lumber Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America by providing support to panels established under the relevant agreements and by maintaining a court-like registry system relating to panels, committees, working groups and tribunal proceedings of the relevant agreements.

The objective of the Secretariat is also to facilitate the operation of these relevant agreements through the delivery of professional services and the establishment of corporate management frameworks, policies, processes and systems.

2. Corporate Objectives

The Secretariat supports the objectives of the NAFTA as outlined in Article 102, especially those that refer to the need for transparency, for the effective resolution of disputes and for the establishment of a framework toward further trilateral, regional and multilateral cooperation.

In support of the Program Objective of the NAFTA Secretariat, Canadian Section, the following five corporate objectives have been developed.

- ***Commitment to an Unbiased and Equitable Administrative Process -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to administering the dispute settlement provisions of the relevant Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness.

- ***Commitment to Service Quality -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to maintaining the highest quality of administration of all dispute settlement proceedings.

- ***Support to Stakeholders -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to supporting and providing services to its stakeholders in a manner that is impartial, responsive, accessible and timely.

- ***Openness and Accountability -***

  the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to ensuring openness and accountability to the Government, the relevant Free Trade Commissions[1] and to the public.

- ***Operational Efficiency and Effectiveness -***

  in keeping with the *Blueprint for Renewing Government Services Using Information Technology*, the NAFTA Secretariat, Canadian Section, is committed to pursuing alternative service deliveries through the employment of new technologies which enhance information sharing and improve operating practices.

C. External Factors Influencing the NAFTA Secretariat, Canadian Section

The external factors that influence the operational expenditures of the NAFTA Secretariat, Canadian Section and for which limited control may be exercised are:

- the direct costs of panel reviews as they represent non-discretionary costs;
- the number of panels to be formed in any given year; and
- the ability to accept or refuse a request for panel review.

---

[1] For the purposes of this document, the Free Trade Commissions are the (NAFTA) Free Trade Commission, the Canada - Israel Trade Commission and the Canada - Chile Free Trade Commission.

D. Departmental Planned Spending

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's operating budget for 1999-2000 is $2,224,000. Based on current patterns of expenditures it is estimated that the total planned spending to March 31, 2000 for the 1999-2000 fiscal year will be $2,058,000.

($ millions)	Forecast Spending 1999-2000 (note 1)	**Planned Spending 2000-01**	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03
Budgetary Main Estimates	2,224	**2,250**	2,250	2,250
Total Main Estimates	2,224	**2,250**	2,250	2,250
Adjustments to Planned Spending	0	**0**	0	0
	2,224	**2,250**	2,250	2,250
Less: Non-respendable revenues	(300)	**(300)**	(300)	(300)
Plus: Cost of services received without charge(Notes 2 & 3)	134	**139**	139	139
Net Cost of Program	2,058	**2,089**	2,089	2,089
Full Time Equivalents	13	**13**	13	13

Notes: 1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

2. Accommodation received without charge from Public Works and Government Services Canada (PWGSC).

3. Services received without charge from Treasury Board for government payments to employee insurance plans.

In 2000-2001 it is anticipated that the total planned spending will be $2,089,000. An increase in program spending for the 2000-2001 fiscal year will occur because of the increase in personnel costs resulting from collective bargaining.

The NAFTA Secretariat, Canadian Section

A. Business Line and Service Lines Description

The NAFTA Secretariat, Canadian Section's business line is identical to its Program Objectives. There are eleven service lines related to the performance of these objectives and mandate. They are as follows:

(1) Professional Support to Panels;
(in the administration of the dispute settlement provisions of the relevant agreements, the NAFTA Secretariat, Canadian Section provides professional and advisory support to panels, committees and working groups)

(2) Registry Operations and Document Control;
(administers and operates a court-like registry for the filing and processing of legal pleadings in panel reviews)

(3) Panel Planning and Co-ordination of Panel Reviews;
(co-ordinates and provides administrative support to all panels established under the relevant Agreements)

(4) Panel Financial Administration;
(provides financial administration support for all panelists and their assistants and co-ordinates payment and reimbursement of panel review expenditures to and from other national Sections)

(5) Assistance to Commissions;
(as directed, provides assistance to the relevant Trade Commissions and related committees and working groups)

(6) Communication;
(promotes the full understanding of Canada's free trade goals and achievements to all levels of government, the private and voluntary sectors, individuals and the media through the provision of effective communications including the production of brochures, pamphlets and leaflets)

(7) Information Management;
(manages information through the use of an integrated Internet Web Site on trade matters and maintains a resource and reference centre for general enquiries and in response to panels, committees and working groups queries)

(8) Training Program;
(develops and delivers training programs with participation from persons involved in dispute resolution processes, government representatives, academics and trade law practitioners)

(9) Research and Analysis;
(conducts research and analysis to determine the impact of panel decisions on trade policies, and evaluate shifts in the economic environment which may become irritants affecting the operations of the Canadian Section and other involved national Sections in the application of dispute resolution processes)

(10) Liaison; and
(consults and liaises with other government and non-governmental organizations to keep abreast of developments in trade issues and practices)

(11) Co-ordination.
(co-ordinates with other national Sections in fulfilling the mandate of the Secretariat including the linkage of information systems, the establishment of standard administrative practices and other inter-related activities)

B. Key Results Commitment, Planned Results, Related Activities and Resources

1. Key Results Commitment

The following results commitment was made by the NAFTA Secretariat, Canadian Section, in the 1999 Treasury Board President's Report "Managing Results" vol. 2.

Figure 3: Key Results Commitment

The NAFTA Secretariat, Canadian Section	
to provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
appropriate administration of the dispute settlement provisions of the North American Free Trade Agreement, the Canada-Israel Free Trade Agreement, the Canada-Chile Free Trade Agreement and the Softwood Lumber Agreement between the Governments of Canada and the United States of America in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality services	• stakeholder feedback
	• client satisfaction surveys
	• public access to and provision of information including decisions, reports and statistics in accessible formats

To assist in fulfilling the above noted program objectives and results commitment, the Canadian Section will carry out the following plans and priorities:

a. Pursuant to the changes in the Government of Canada accounting practices, with the introduction of accrual accounting under the Financial Information Strategy (FIS) and complying with directives issued by the Comptroller General of Canada, the NAFTA Secretariat, Canadian Section will be carrying out its action plan to implement FIS by April 1, 2001.

b. Develop and begin the implementation of its communications strategy. This will encompass:

(1) enhancing the NAFTA Secretariat Internet Web Site by adding additional functionalities such as:

(a) "frequently asked questions" section,

(b) links to other NAFTA related Internet Web Sites,

(c) access by panelists and their assistants to summaries from the motions and orders database and other panel related documents;

(2) enhancing the efficiency of the panel review process by developing and delivering training programs for:

(a) Chapter 19, 20 and Extraordinary Challenge Committee (ECC) roster members,

(b) potential roster members (academics, retired judges and lawyers),

(c) practitioners in trade law matters, and

(d) government departments and agencies involved in trade administration and program delivery;

(3) developing information materials relating to the NAFTA implementation.

c. Remain ready to assist with the start-up of the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the CCFTA. The Chilean national Section is required to be established pursuant to Article N.02 of the CCFTA. The Canadian Section is proposing to extend to the Chilean national Section an offer of professional support in the development of procedures, the implementation of the registry function, the design of other information systems and the drafting of appropriate administrative procedures.

d. Remain ready to assist with the establishment of the designated Israeli Agency, for the administration of the dispute settlement provisions of the CIFTA. The Israeli designated Agency is required to be created pursuant to Article 8.3 of the CIFTA. The Canadian Section is proposing to extend to the Israeli designated Agency an offer of professional support in the development of procedures, the implementation of the registry function, the design of other information systems and the drafting of appropriate administrative procedures.

2. Planned Results

The NAFTA Secretariat, Canadian Section has developed the following performance commitments and indicators. Those outlined below reflect how the NAFTA Secretariat, Canadian Section, manages the agency's activities and holds itself accountable.

Figure 4: Performance Commitments and Indicators

Performance Commitments:	Performance Indicators and Related Activities :
the appropriate administration of the dispute settlement provisions of the relevant Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness while providing quality service	at least 75% of stakeholders indicating that they are fully satisfied that the NAFTA Secretariat, Canadian Section, administered the dispute settlement provisions of the relevant Agreements in a manner which ensures unbiased administrative processes, equity, security and fairness
the appropriate administration of a court-like registry for the panel review process at a level comparable to other registries of superior courts of record in Canada	at least 75% of stakeholders indicating that they are very satisfied with all aspects of the administration of the NAFTA Secretariat, Canadian Section's court-like registry
the ongoing development and the implementation of programs, systems and procedures which are relevant to clients, impartial, responsive, accessible, timely and independent	at least 75% of stakeholders indicating that they are fully satisfied with the systems and procedures provided by the NAFTA Secretariat, Canadian Section and that they are relevant, accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent
the required information and support to panels to ensure their work is accurate, impartial, responsive, accessible, timely and independent	at least 75% of panelists and their assistants indicating that they are fully satisfied with the information and support provided to panels by the NAFTA Secretariat, Canadian Section
open and accountable management and administration of the NAFTA Secretariat, Canadian Section	providing access to decisions, reports and statistical information prepared by this Agency while reducing expenditures in selected areas
improved overall effectiveness and efficiency through the use of information technologies	facilitating greater access for the primary stakeholders through the ongoing maintenance and updating of a searchable (word and phrase) Internet Web Site ongoing enhancements to the NAFTA Secretariat Integrated Information System, which includes the: - Registry Information System; - Motions and Orders Research Database; and - Trilateral Financial System. ensuring financial systems are FIS compliant

Performance Commitments:	**Performance Indicators and Related Activities :**
distribution of information on the NAFTA	developing and delivering training for potential roster members developing information brochures relating to the implementation of the NAFTA ongoing enhancements of the NAFTA Internet Web Site by adding additional functionalities, which includes such items as: - frequently asked questions; and - links to other international trade related Internet Web Sites conducting research and analysis to determine the impact of panel decisions on trade policies consulting and liaising with other government and non-government organizations coordinating with other national Sections the establishment of management frameworks, policies, procedures and systems
establishing a liaison relationship with the appropriate trade officials in Israel and Chile	assist with the start-up of the designated Israeli agency and the Chilean national Section, for the administration of the dispute settlement provisions of the Agreements

Section IV: Financial Information

Table 4.1: Source of Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 1999-2000	**Planned Revenue 2000-01**	Planned Revenue 2001-02	Planned Revenue 2002-03
NAFTA Secretariat, Canadian Section				
Recovery of Panel Expenses	(300)	**(300)**	(300)	(300)
Total	(300)	**(300)**	(300)	(300)

Table 4.2: Net Cost of the Program for the Estimates Year

($ millions)		**Total**
Net Planned Spending		2,250
Plus: Services Received without charge		
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	99	
Contributions covering employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	40	
Sub-total		139
Less: Revenues		
Non-respendable Revenues	(300)	
Sub-total		(300)
2000-2001 Net Program Cost		2,089

Section V: Supplementary Information

A. Spending Authorities

Table 5.1: Spending Authorities - Ministry Summary Part II of the Estimates

Vote		2000-2001 Main Estimates ($000)	1999-2000 Main Estimates ($000)
	NAFTA Secretariat, Canadian Section		
50	Program Expenditures	2,110	2,086
(S)	Contributions to Employee Benefits Plan (EBP)	140	138
	Total Agency	**2,250**	**2,224**

B. Personnel Information

1. Mandated Responsibilities Structure

The organization is headed by the Canadian Secretary who reports to the Minister for International Trade for Parliamentary accountability. He also reports to the appropriate Free Trade Commissions for the administration of the dispute settlement processes under the NAFTA, the Canada-Israel Free Trade Agreement or the Canada-Chile Free Trade Agreement.

Figure 5: Mandated Responsibilities Chart

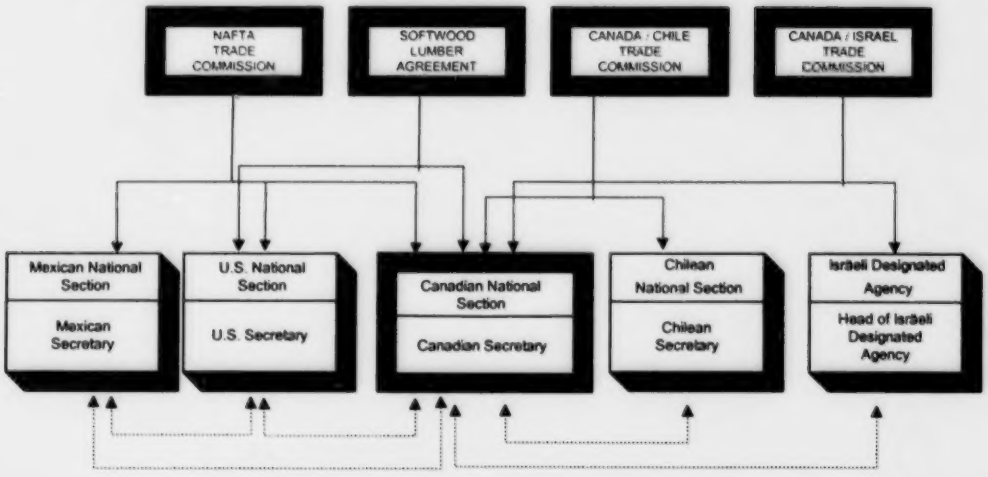

C. Index

B

Business Line 13

C

Corporate Objectives 9

D

Departmental Overview 5
Departmental/Program Objective 9

E

External Factors 10

F

Financial Information 19

K

Key Results Commitment 15

M

Management Representation Statement 3
Mandate 5, 6
Mandate, Roles and Responsibilities 5
Mandated Responsibilities 7
Mandated Responsibilities Structure 21
Message of the Minister 1

N

Net Cost of the Program 19
Non-Respendable Revenue 19

P

Performance Commitments and Indicators 17
Personnel Requirements 21
Planned Results 17
Planned Spending 11

R

Responsibility 8
Roles 8

S

Service Lines 13
Spending Authorities 21
Supplementary Information 21

BUDGET DES DÉPENSES

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-94

ISBN 0-660-61212-7

Secrétariat de l'ALÉNA,
Section canadienne

Budget des dépenses
2000-2001

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

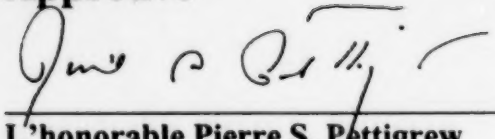

L'honorable Pierre S. Pettigrew
Ministre du Commerce international

Table des matières

Section I : Introduction 1
A. Message du ministre 1
B. Déclaration de la direction 3

Section II : Vue d'ensemble du ministère 5
A. Mandat, rôles et responsabilités 5
1. Introduction 5
2. Mandat 6
3. Rôles 8
4. Tableau des responsabilités 8
B. Objectifs du Ministère/programme et objectifs généraux 9
1. Objectifs du Ministère/programme 9
2. Objectifs généraux 9
C. Facteurs externes influant sur la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA 10
D. Dépenses prévues du ministère 11

Section III : Plans, résultats et ressources 13
A. Description du secteur d'activité et de la gamme de services 13
B. Principal engagement en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes 15
1. Principal engagement en matière de résultats 15
2. Résultats escomptés 17

Section IV : Information financière 19

Section V : Renseignements supplémentaires 21
A. Autorisations de dépenser 21
B. Renseignements sur le personnel 21
1. Structure des responsabilités autorisées 21
C. Index 23

Section I : Introduction

A. Message du ministre

Le Canada est un pays dont l'économie repose sur le commerce international. Nos exportations représentent plus de 40 p. 100 de notre produit intérieur brut (PIB). Le Canada et les États-Unis possèdent la relation commerciale la plus étendue au monde avec 1.5 milliards de dollars de marchandises qui traversent en moyenne l'un ou l'autre sens de la frontière à tous les jours. Le Mexique est de se son côté le plus important partenaire commercial du Canada en Amérique latine et se classait au 11e rang des plus grands marchés d'exportation du Canada en 1998.

En 1999, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) a célébré cinq années de succès, l'Accord ayant facilité l'accès de nos produits et services aux marchés du Mexique et des États-Unis. Les exportations canadiennes vers les États-Unis et le Mexique ont augmenté respectivement de 80 et 65% au cours des cinq premières années, s'établissant à 271,5 milliards et 1,4 milliards de dollars, respectivement, en 1998.

L'Accord a été conçu pour promouvoir et maintenir un commerce accru en Amérique du Nord. Il contient également des mécanismes innovateurs de règlement des différends. Ces processus fournissent aux gouvernements et aux entreprises des pays membres de l'ALÉNA des moyens d'aborder et de régler leurs différends commerciaux d'une manière équitable et ouverte. En outre, la seule existence de ces recours légaux inspire confiance aux agents économiques du pays et de l'étranger.

L'administration des dispositions de l'ALÉNA relatives au règlement des différends incombe au Secrétariat de l'ALÉNA, lequel se compose des sections nationales canadienne, mexicaine et des États-Unis. Dans les dix premiers mois de l'année financière 1999-2000, le Secrétariat de l'ALÉNA a administré vingt-quatre examens effectués par des groupes spéciaux en vertu du chapitre 19. Des vingt-quatre révisions en vertu de l'article 1904, cinq panels ont rendu leur décision et sont maintenant complétées tandis que cinq autres révisions se sont terminées après consentement des participants. Quatorze révisions sont toujours en cours d'examen. Dans ce contexte, sept décisions relatives au chapitre 19 ont été émises par le Secrétariat. De plus, deux procédures par des groupes arbitraux en vertu du chapitre 20 de l'ALÉNA ont été entreprises et sont toujours gérées par le Secrétariat.

En ce qui concerne l'année financière 2000-2001, voici quelques-unes des initiatives clés qui seront réalisées :

- élaborer un programme de formation sur les mécanismes de règlement des différends

à l'intention des assistants des membres des groupes spéciaux à partir des milieux universitaires et des bureaux d'avocats des trois pays.

- augmenter l'offre de services en matière de communication avec le public, les agences gouvernementales et les organisations non-gouvernementales (incluant le perfectionnement du site internet du Secrétariat, le réaménagement du centre de documentation, la publication de brochures, l'organisation de rencontres de travail).

- mettre en oeuvre son plan d'action pour la Stratégie d'information financière (SIF) en vue d'appliquer la comptabilité d'exercice.

Le Canada est déterminé à collaborer à l'épanouissement d'un système commercial international fondé sur des règles. La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA continuera de jouer un rôle clé dans l'édification d'un tel système en offrant un service de qualité lorsqu'elle gère les divers processus de règlement des différends liés au commerce international qui lui ont été confiés.

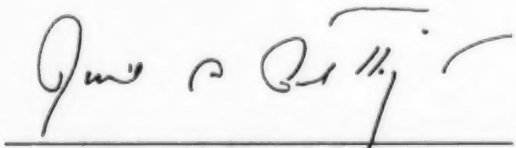

L'honorable Pierre S. Pettigrew
Ministre du Commerce international

B. Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2000-2001 de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités;*
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

François Raynauld

Françoy Raynauld
Secrétaire canadien
Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA

Le 16 février 2000
Date

Section II : Vue d'ensemble du ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

1. Introduction

Le Secrétariat de l'ALÉNA est un organisme unique créé en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et qui est chargé de l'administration des dispositions relatives au règlement des différends. Le Secrétariat regroupe les sections canadienne, américaine et mexicaine, établies selon un même mode de fonctionnement, afin de remplir son mandat.

Suite à la signature de l'ALÉNA, les responsabilités de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA ont été étendues de manière à inclure la responsabilité d'administrer les processus de règlement des différends convenus dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALECI), l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) et l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Les textes juridiques qui régissent le travail de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA sont les suivants :

(1) Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain;
(2) Loi sur les mesures spéciales d'importation;
(3) Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël;
(4) Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili; et
(5) Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

2. Mandat

Le Secrétariat de l'ALÉNA est un organisme unique créé en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) pour l'administration des dispositions de l'accord concernant le règlement des différends. Le mandat du Secrétariat est défini comme suit à l'article 2002.3 de l'ALÉNA:

Le Secrétariat :

a) prêtera assistance à la Commission;

b) assurera un soutien administratif:

i) aux groupes spéciaux et comités institués en vertu du chapitre dix-neuf (Examen et règlement des différends en matière de droits antidumping et compensateurs), conformément aux procédures établies en application de l'article 1908, et

ii) aux groupes spéciaux institués en vertu du présent chapitre, conformément aux procédures établies en application de l'article 2012; et

c) selon les directives de la Commission:

i) appuiera les travaux des autres comités et groupes institués en vertu du présent Accord, et

ii) facilitera de façon générale le fonctionnement du présent Accord.

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'est aussi vu confier des responsabilités additionnelles. En 1997, le mandat de la Section a été élargi afin d'inclure l'administration du processus de règlement des différends prévu au chapitre 8 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël. La Section canadienne s'est en outre vu confier des responsabilités similaires aux termes du chapitre N de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili.

Le tableau suivant indique les dispositions spécifiques des accords pertinents où sont définies les responsabilités de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA de fournir une aide administrative.

Figure 1: Sommaire des responsabilités autorisées

Accord de libre-échange nord-américain		
Article 2002.3	soutien du Secrétariat	assurer un soutien administratif à la Commission, aux groupes spéciaux, aux comités et aux groupes de travail faciliter le fonctionnement de l'Accord
Chapitre 11	différends portant sur des questions d'investissement	peuvent être soumis à certains mécanismes d'arbitrage internationaux
Chapitre 14	différends concernant les dispositions visant les services financiers	peuvent être soumis aux procédures de règlement des différends du chapitre 20
Chapitre 19	différends entre industries portant sur des décisions en matière de droits antidumping, compensateurs et préjudice	peuvent être soumis à un processus d'examen contraignant comme alternative à un examen judiciaire
Chapitre 20	différends entre gouvernements concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être soumis à des groupes spéciaux arbitraux
Accord de libre-échange entre le Canada et Israël		
Chapitre 8	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être déférés devant des groupes d'experts
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili		
Chapitre N	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être déférés devant des groupes spéciaux arbitraux
Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique		
Article V.4	différends concernant l'interprétation ou l'application de l'Accord	peuvent être déférés devant des groupes spéciaux arbitraux

3. Rôles

Dans l'administration des dispositions relatives au règlement des différends des accords désignés, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA assure un soutien professionnel et consultatif aux groupes spéciaux et aux comités, maintient un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects administratifs et financiers du processus.

Outre l'assistance qu'elle offre pour le soutien du processus de règlement des différends, la Section canadienne est aussi chargée de faciliter le fonctionnement de ces accords en assurant des services d'information et des services professionnels. Ceci est réalisé au moyen de certaines initiatives comme l'établissement d'un site Web, le maintien d'une bibliothèque et d'un centre de référence, la formation de praticiens impliqués dans des questions relatives aux différends commerciaux, la recherche et l'analyse des questions commerciales et par la collaboration avec les autres sections nationales pour l'élaboration de cadres de gestion, de politiques, de processus et de systèmes généraux.

4. Tableau des responsabilités

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a un seul programme et un seul secteur d'activité.

Figure 2: Structure organisationnelle de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA

B. Objectifs du Ministère/programme et objectifs généraux

1. Objectifs du Ministère/programme

Le principal objectif de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est de mettre en oeuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALECI), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) et de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis en fournissant un soutien aux groupes spéciaux institués en vertu de ces accords connexes et en maintenant un système de greffe de type judiciaire en ce qui concerne les délibérations des groupes spéciaux, des comités, des groupes de travail et du tribunal concernant les accords.

L'objectif du Secrétariat est aussi de faciliter le fonctionnement des accords désignés par des services professionnels et l'établissement de cadres de gestion, de politiques, de processus et de systèmes généraux.

2. Objectifs généraux

Le Secrétariat soutien les objectifs de l'ALÉNA mentionnés dans l'Article 102 de l'accord, plus spécifiquement le besoin de transparence, celui d'une résolution efficace des disputes et celui visant la création d'un cadre de coopération trilatérale, régionale et multilatérale plus poussé.

À l'appui de l'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA, les cinq objectifs généraux suivants ont été définis.

- ***Engagement à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'engage à administrer les dispositions de règlement des différends des accords désignés de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité du processus.

- ***Engagement à assurer la qualité -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploiera à maintenir le plus haut niveau de qualité quant à l'administration de toutes les procédures de règlement des différends.

- ***Soutien aux intervenants -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA appuiera les intéressés et leur dispensera des services de manière impartiale, adaptée et accessible, en temps opportun.

- ***Ouverture et responsabilité -***

  La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fera preuve d'ouverture et de responsabilité face au gouvernement, aux Commissions du libre-échange compétentes[1] et à la population.

- ***Efficacité et efficience opérationnelles -***

  Dans le prolongement du *Plan directeur pour le renouvellement des services gouvernementaux à l'aide des technologies de l'information*, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA s'emploiera à adapter sa prestation de services en recourant à de nouvelles technologies qui favorisent le partage de l'information et permettent d'améliorer les pratiques d'exploitation.

C. Facteurs externes influant sur la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA

Les facteurs externes qui influent sur les dépenses de fonctionnement de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA et pour lesquels un contrôle limité peut être exercé sont :

- les coûts directs des groupes spéciaux, ces coûts étant imprévisibles;
- le nombre de groupes spéciaux formés au cours de l'année; et
- la capacité d'accepter ou de refuser une demande d'examen par un groupe spécial.

---

[1] Aux fins du présent document, les Commissions du libre-échange sont la Commission du libre-échange (ALÉNA), la Commission du libre-échange Canada - Israel et la Commission du libre-échange Canada - Chile.

D. Dépenses prévues du ministère

Le budget d'exploitation de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA pour 1999-2000 est de 2 224 000 $. Selon les plans de dépenses actuels, on prévoit que les dépenses totales jusqu'au 31 mars 2000 pour l'année financière 1999-2000 seront de 2 058 000 $.

(en millions de $)	Dépenses projetées 1999-2000 (note 1)	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Prévisions budgétaires principales	2,224	**2,250**	2,250	2,250
Total, budget principal des dépenses	2,224	**2,250**	2,250	2,250
Ajustements aux dépenses prévues	0	**0**	0	0
	2,224	**2,250**	2,250	2,250
Moins : Recettes non disponibles	(300)	**(300)**	(300)	(300)
Plus : Coût des services fournis sans frais (notes 2 et 3)	134	**139**	139	139
Coût net du programme	2,058	**2,089**	2,089	2,089
Équivalents plein temps	13	**13**	13	13

Notes : 1. Correspond aux meilleures projections du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

2. Installations fournies sans frais par Travaux public et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

3. Services offerts gratuitement par le Conseil du Trésor pour les paiements effectués par le gouvernement pour le régime d'assurance des employés.

Pour 2000-2001, on prévoit que le total des dépenses sera de 2 089 000 $. Une augmentation des dépenses de programme pour l'année financière 2000-2001 se produira en raison d'une hausse des coûts en personnel découlant des négociations collectives.

Section III : Plans, résultats et ressources

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA

A. Description du secteur d'activité et de la gamme de services

Le secteur d'activité de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA est identique à ses objectifs du programme. Le Secrétariat offre onze gammes de services liées à l'exécution de son mandat et à son secteur d'activité :

(1) appui professionnel aux groupes spéciaux;
(dans l'administration des dispositions de règlement des différends des accords désignés, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA offre un soutien professionnel et consultatif aux groupes spéciaux, aux comités et aux groupes de travail)

(2) service du greffe et gestion des documents;
(administre un greffe de type judiciaire, qui sert au dépôt et au traitement des actes de procédure lors des examens effectués par des groupes spéciaux)

(3) planification et coordination des groupes spéciaux;
(coordination et soutien administratif de tous les groupes spéciaux établis en vertu des accords désignés)

(4) administration financière des groupes spéciaux;
(fournit à tous les membres des groupes spéciaux et à leurs assistants un soutien en matière d'administration et coordonne les versements d'honoraires et les remboursements de dépenses à porter au débit ou au crédit des autres sections nationales)

(5) aide aux Commissions;
(selon les directives, procure une aide aux Commissions de libre-échange désignées et aux comités et groupes de travail désignés)

(6) communication;
(favorise une bonne compréhension des objectifs et des réalisations du Canada dans le domaine du libre-échange à tous les paliers de gouvernement, dans les secteurs privé et communautaire, auprès des particuliers et des médias, en assurant des communications efficaces par la production de brochures, de dépliants et de prospectus)

(7) gestion de l'information;
(assure la gestion de l'information au moyen d'un site Web sur les questions commerciales et le maintien d'un centre de ressources et de référence pour répondre à des demandes de renseignements provenant du public ou de groupes spéciaux, de comités et de groupes de travail)

(8) programme de formation;
(élabore des programmes de formation et en assure la prestation, avec la participation de personnes actives dans le processus de règlement des différends, de représentants de gouvernements, d'universitaires et de praticiens du droit commercial)

(9) recherche et analyse;
(effectue des travaux de recherche et d'analyse pour déterminer les conséquences des décisions des groupes spéciaux sur les politiques commerciales et évaluer les changements du contexte économique qui sont susceptibles de gêner le travail de la Section canadienne et des autres sections nationales dans l'application du processus de règlement des différends)

(10) liaison; et
(procède à des consultations et demeure en liaison avec d'autres organisations gouvernementales ou non gouvernementales pour se tenir au courant des questions d'actualité et des pratiques touchant le commerce)

(11) coordination.
(assure la coordination avec les autres sections nationales en vue de remplir le mandat du Secrétariat, notamment par l'établissement de liens entre les systèmes d'information, l'établissement de pratiques administratives uniformisées et autres activités interdépendantes)

B. Principal engagement en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

1. Principal engagement en matière de résultats

L'engagement suivant en matière de résultats a été pris par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA et figure dans le Rapport du Président du Conseil du Trésor de 1999 intitulé : Gérer les résultats, vol. 2.

Figure 3: Principal engagement en matière de résultats

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	
doit offrir aux Canadiens :	**ce qui doit être prouvé par :**
une administration appropriée des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili et de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en matière de règlement des différends, de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité et l'intégrité du processus, tout en offrant des services de qualité	• la rétroaction des intervenants • des enquêtes sur la satisfaction des clients • l'accès du public à l'information, notamment aux décisions, aux rapports et aux statistiques sous une forme conviviale

Dans le but de faciliter la réalisation des objectifs du programme et des engagements en matière de résultats, la Section canadienne respectera les plans et les priorités suivants:

a. Suite aux changements survenus dans les méthodes comptables du gouvernement du Canada, avec l'introduction de la comptabilité d'exercice selon la Stratégie d'information financière (SIF) et conformément aux directives du Contrôleur général du Canada, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA exécutera son plan d'action pour la mise en oeuvre de la SIF pour le 1er avril 2001.

b. Mettre au point et commencer à appliquer sa stratégie de communication. Voici les activités visées :

(1) améliorer le site Web du Secrétariat de l'ALÉNA en ajoutant certaines fonctions, par exemple :

(a) offrir une section "questions fréquemment posées",

(b) proposer des liens avec d'autres site Web liés à l'ALÉNA,

(c) donner accès aux sommaires de la base de données des requêtes et des ordonnances et autres documents aux membres des groupes spéciaux et à leurs assistants;

(2) améliorer l'efficacité du processus d'examen des groupes spéciaux en élaborant des programmes de formation et en en assurant la prestation :

(a) auprès des membres appelés à faire partie d'un groupe spécial ou d'un Comité de contestation extraordinaire (CCE) en vertu des chapitres 19 et 20,

(b) auprès des personnes pouvant éventuellement être appelées à faire partie de la liste des membres (universitaires, juges et avocats à la retraite),

(c) auprès des praticiens du droit commercial, et

(d) auprès des ministères et organismes gouvernementaux qui s'occupent de la gestion et de la prestation de programmes dans le domaine du commerce;

(3) élaborer des trousses d'information ayant trait à la mise en oeuvre de l'ALÉNA.

c. Se tenir prête à aider au démarrage de la Section nationale chilienne pour l'administration des dispositions de l'ALECC en matière de règlement des différends. La Section nationale chilienne doit être créée en vertu de l'article N.02 de l'ALECC. La Section canadienne se propose d'offrir à la Section nationale chilienne un soutien professionnel pour l'élaboration des procédures, la mise en oeuvre des opérations du greffe, la conception d'autres systèmes d'information et l'ébauche de procédures financières appropriées.

d. Se tenir prête à aider au démarrage de l'Organisme israélien désigné pour l'administration des dispositions de l'ALECI en matière de règlement des différends. L'Organisme israélien désigné doit être créée en vertu de l'article 8.3 de l'ALECI. La Section canadienne se propose d'offrir à l'Organisme israélien désigné un soutien professionnel pour l'élaboration des procédures, la mise en oeuvre des opérations du greffe, la conception d'autres systèmes d'information et l'ébauche de procédures financières appropriées.

2. Résultats escomptés

La Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA a élaboré les engagements et indicateurs de rendement suivants. Ceux-ci reflètent la façon dont la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA gère ses activités et s'acquitte de son obligation à rendre des comptes.

Figure 4: Engagements de rendement et indicateurs

Engagements de rendement :	**Indicateurs de rendement et activités connexes :**
l'administration des dispositions relatives au règlement des différends des accords désignés de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité et l'intégrité du processus, tout en fournissant des services de qualité	au moins 75 % des intervenants se disent pleinement satisfaits que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA administre les dispositions relatives au règlement des différends des accords désignés de manière à assurer l'impartialité et l'équité de la procédure administrative et la sécurité et l'intégrité du processus
l'administration, pour les besoins de la procédure d'examen par des groupes spéciaux, d'un greffe semblable à ceux des instances judiciaires supérieures au Canada	au moins 75 % des intervenants se disent très satisfaits de tous les aspects de l'administration du greffe de type judiciaire de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA
l'élaboration et la mise en oeuvre permanentes de programmes, de systèmes et de procédures adaptés aux besoins des clients, impartiaux, accessibles, fournis en temps opportun et indépendants	au moins 75 % des intervenants disent qu'ils sont pleinement satisfaits des systèmes et des procédures mis en place par la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA et que ces systèmes et procédures sont pertinents, exacts, impartiaux, adaptés, accessibles, fournis en temps opportun et indépendants
l'information et le soutien offerts aux groupes spéciaux pour que leur travail soit précis, impartial, pertinent, accessible, fait en temps opportun et indépendant	au moins 75 % des membres des groupes spéciaux et de leurs adjoints se disent pleinement satisfaits de l'information et du soutien que la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit aux membres des groupes spéciaux
ouverture et responsabilité au plan de la gestion et de l'administration de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA	en permettant l'accès du public aux décisions, aux rapports et à l'information statistique préparés par cet organisme tout en réduisant les dépenses dans certains domaines

Engagements de rendement :	**Indicateurs de rendement et activités connexes :**
l'amélioration globale de l'efficacité et de l'efficience par l'utilisation des technologies de l'information	un meilleur accès est offert aux principaux intervenants par l'entretien permanent et la mise à jour d'un site Web permettant la recherche (à partir de mots et de phrases clés) amélioration constante du Système intégré d'information du Secrétariat de l'ALÉNA touchant : - le Système d'information du greffe; - la base de données sur les requêtes et les ordonnances; - le Système financier trilatéral. Veille à ce que les systèmes financiers soient conformes avec la SIF
distribution d'information sur l'ALÉNA	élaborer des programmes de formation pour les personnes pouvant éventuellement être appelées à faire partie de groupes spéciaux et assurer la prestation de ces programmes élaborer des brochures d'information ayant trait à la mise en oeuvre de l'ALÉNA apporter constamment des améliorations au site Web de l'ALÉNA en ajoutant des fonctions telles que : - questions fréquemment posées; - liens avec d'autres sites Web consacrés au commerce international effectuer des travaux de recherche et d'analyse afin de déterminer l'effet des décisions des groupes spéciaux sur les politiques commerciales procéder à des consultations et maintenir la liaison avec d'autres organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux coordonner avec les sections nationales l'établissement de cadres, de politiques, de procédures et de systèmes de gestion
créer une relation de confiance avec les fonctionnaires en commerce international appropriés en Israël et au Chili	aider au démarrage de l'Organisme israélien désigné et à celui de la Section nationale chilienne pour l'administration des dispositions des Accords en matière de règlement des différends

Section IV : Information financière

Tableau 4.1: Source des recettes non disponibles

(en millions $)	Recettes projetées 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne				
Recouvrement des dépenses des groupes spéciaux	(300)	**(300)**	(300)	(300)
Total	(300)	**(300)**	(300)	(300)

Tableau 4.2: Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions $)		**Total**
Dépenses prévues nettes		2 250
Plus : Services fournis sans frais		
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	99	
Cotisations couvrant les primes d'assurance des employés et les coûts payés par le SCT	40	
Sous-total		139
Moins : Recettes		
Recettes non disponibles	(300)	
Sous-total		(300)
Coût net du programme pour 2000-2001 (Total des dépenses prévues)		2 089

Section V : Renseignements supplémentaires

A. Autorisations de dépenser

Tableau 5.1: Autorisations de dépenser - Partie II du budget des dépenses

Cr.		Budget des dépenses principal 2000-2001 (en milliers $)	Budget des dépenses principal 1999-2000 (en milliers $)
	Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne		
50	Dépenses du programme	2 110	2 086
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	140	138
	Total de l'organisme	**2 250**	**2 224**

B. Renseignements sur le personnel

1. Structure des responsabilités autorisées

L'organisation est dirigée par le Secrétaire canadien, lequel s'acquitte de sa responsabilité envers le Parlement en faisant rapport au ministre du Commerce international. Il fait aussi rapport à la Commission du libre-échange appropriée en ce qui à trait à l'administration du processus de règlement des différends soit en vertu de l'ALÉNA, soit de l'Accord de libre-échange Canada-Israël ou de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Figure 5: Organigramme des responsabilités autorisées

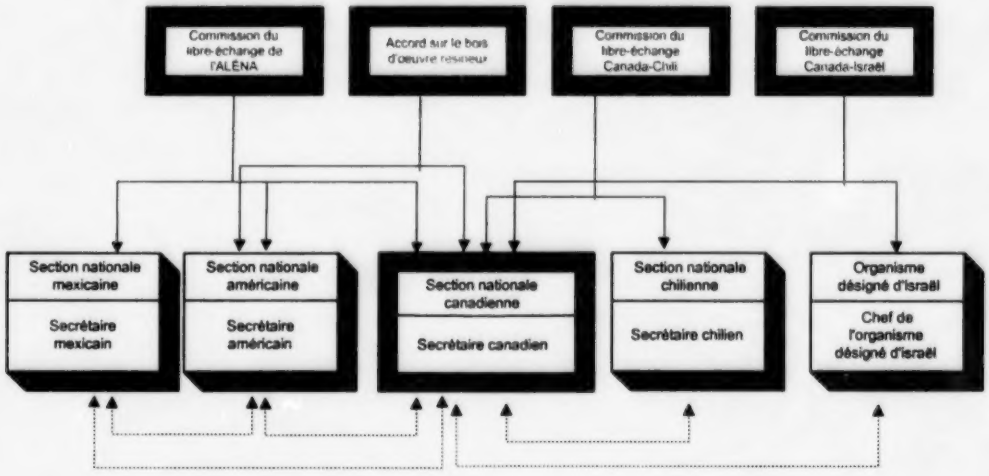

C. Index

A

Autorisations de dépenser 21

C

Coût net du programme 19

D

Déclaration de la direction 3
Dépenses prévues 11

E

Engagements de rendement et indicateurs 17

F

Facteurs externes 10

G

Gamme de services 13

I

Information financière 19

M

Mandat 6
Mandat, rôles et responsabilités 5
Message du ministre 1

O

Objectifs du Ministère/programme 9
Objectifs généraux 9

P

Principal engagement en matière de résultats 15

R

Recettes non disponibles 19
Renseignements supplémentaires 21
Renseignements sur le personnel 21
Responsabilités 8
Responsabilités autorisées 7
Résultats escomptés 17
Rôles 8

S

Secteur d'activité 13
Structure des responsabilités autorisées 21

V

Vue d'ensemble du ministère 5